



Objectifs de la formation

Le baccalauréat technologique série STAV "sciences et technologies de l'agronomie et du vivant" permet l'acquisition d'une culture scientifique, technologique et humaniste, commune à l'ensemble des domaines couverts par l'enseignement agricole.

L'ensemble de la formation contribue à préparer les élèves au développement durable pour répondre aux besoins actuels et futurs de la société dans les territoires au sein de leurs domaines technologiques (aménagement ou production).

Conditions d'admission

Après la classe de seconde Générale et Technologie, admission en classe de première. Elèves issus de situations de réorientation.

Poursuites d'études et/ou débouchés

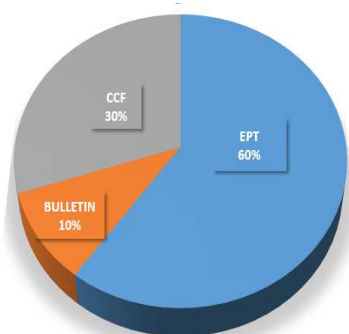
La poursuite d'étude peut s'envisager dans un cycle supérieur court. Elle permet de préparer un BTS, BTSA ou DUT. Il peut être envisagé également une poursuite d'étude plus longue. L'Université propose des prépas post BTSA, des licences pro. avec plus de 80 spécialités.

Des classes prépa technologie et biologie, des écoles d'ingénieurs ainsi que des écoles spécialisées peuvent être envisagées.

Ce baccalauréat, par le biais d'une poursuite d'étude **obligatoire** peut conduire vers des métiers divers et variés en lien avec l'agriculture et l'environnement : exploitant agricole, contrôleur laitier, conseiller en chambre d'agriculture, technicien et ou architecte paysagiste, technicien forestier, technicien de rivière, garde de parc nationaux, accompagnateur nature, ...Il existe de nombreux débouchés dans les métiers en lien avec l'environnement.

Modalités d'évaluation

Le candidat ayant obtenu à l'issue des épreuves une moyenne au moins égale à 8 sur 20 et inférieure à 10 sur 20 est autorisé à se présenter aux épreuves du 2^{ème} groupe qui est constitué de 2 épreuves orales dans les disciplines suivantes : Français, philosophie, gestion des ressources et de l'alimentation, territoires et technologie.



Épreuves Ponctuelles Terminales (60 %) identiques pour tous les candidats (voie scolaire et hors CCF) :

- Français : épreuves anticipées écrites et orales
- Philosophie : EPT écrite
- Gestion des Ressources et de l'alimentation : EPT écrite
- Territoires et technologie : EPT écrite
- Épreuve orale terminale : EPT orale

Chaque épreuve est coefficientée. C'est la moyenne obtenue aux épreuves ponctuelles terminales qui sera prise en compte pour une part de 60 % de la note finale

Contenu de la formation

Domaine technologique	Production	Aménagement
Le domaine technologique en quelques mots	Basé sur les enseignements d'agronomie et de zootechnie. Il vise à amener les élèves à comprendre les choix opérés en matière de production agricole par une approche agro-écologique des systèmes de production	Approche et initiation aux 4 domaines de l'aménagement : - Aménagement et gestion des cours d'eau - Aménagement et gestion des espaces forestiers - Aménagements paysagers - Gestion et protection des espaces naturels
Stage territoire	Etude des interactions acteurs/ressources	
Stage Etude d'une Activité sur le Territoire	Analyser les choix techniques opérés par un ou des agriculteurs dans un contexte précis (agriculture périurbaine, sous cahier des charges)	Etude d'un cas concret d'activité et ses particularités sur un territoire
Stage Sécurité Santé Développement Durable	Induire une réflexion sur les thèmes de la santé et du développement durable	
Le stage individuel	5 semaines de stage dans une structure en lien avec la production agricole	5 semaines de stage en lien avec les domaines de l'aménagement.
L'accompagnement personnalisé et l'orientation	Il permet d'appuyer l'apprenant dans la construction de son projet professionnel et personnel	

Les options (sous réserve)

Hippologie-équitation :

Les élèves intéressés peuvent s'inscrire pour l'année de première et de terminale, à l'option hippologie-équitation. Cet enseignement hebdomadaire est placé dans l'emploi du temps de la classe : 1h d'équitation + soins aux chevaux dans un centre équestre partenaire (déplacement assuré par le bus du lycée) et 1h d'hippologie au lycée. Une évaluation régulière est assurée et les notes sont portées sur le bulletin trimestriel.

Cette option est ouverte à tous les élèves, du débutant au cavalier confirmé (groupes de niveaux en pratique).

Une participation financière est demandée aux familles (370 € par an en 2019 / 2020).

Pratiques sociales et culturelles : Patrimoine

Les élèves suivront un cursus sur 2 ans, de septembre à mars, d'une durée hebdomadaire de 2 heures.

Les élèves découvriront à travers des sorties pédagogiques pédestres et des cours, la richesse du patrimoine qui nous entoure (la Loire, l'Espace naturelle sensible de la Choisille, l'histoire du Domaine de la Plaine : notre établissement, etc.). Une évaluation régulière est assurée et les notes sont portées sur le bulletin trimestriel.

Pratiques professionnelles : Vigne et Vin

Les élèves suivront un cursus sur 2 ans, de septembre à mars, d'une durée hebdomadaire de 2 heures.

Les élèves découvriront toute l'élaboration du vin, de la vigne au verre : initiation à la dégustation, vendanges, vinification, taille, mise en bouteille, ... L'option s'appuiera aussi sur des visites techniques : foire aux vins, salon professionnel SIVAL, cave coopérative, vigneron indépendant, négoce, ...

Section sportive : Musculation Santé Forme

Tous les lundis et jeudis soirs de 17h30 à 19h00. Possibilité de passer le brevet d'initiateur fédéral.